



Extrait du Registre des Délibérations du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale.
Séance du 04 JUIN 2026 à 18 H

Nombre de membres		
Afférents au Conseil d'administration	En exercice	Ayant pris part à la délibération
10	16	10

Le Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale de la commune de LA ROQUE D'ANTHERON s'est réuni en son lieu ordinaire, sur convocation adressée par le Président à chacun de ses membres, conformément au Code de l'action sociale et des familles, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre SERRUS, Président.

Secrétaire de séance : Charlotte VADEBLE

Administrateurs présents : Charlotte VADEBLE, Claire SCHAAF, Solange GHAOUI, Alix DIOP, Yvette AGARD, Katia MARTINEZ, Nabila RAMDANI, Jean-Marie LEBRE

Administrateurs ayant donné pouvoir : Ludovic JEAN à Charlotte VADEBLE, Lydie MILAD à Claire SCHAAF

Administrateurs absents : Florence LECOCQ, Karine FRASCA, Laurence CHRISTOPHE, Denise LA ROCCA, Maria RAT, Jean-Pierre SERRUS

Délibération N°26/14

OBJET : SUBVENTION À L'ASSOCIATION L'ACCUEIL LA ROQUE

Rapporteur : Charlotte VADEBLE

Monsieur le Président sort de la salle, la vice-présidence assure la présidence de la séance.

La vice-présidence rappelle à l'assemblée que l'association l'Accueil La Roque, association loi 1901 à but non lucratif, mène une action caritative en faveur des personnes les plus démunies, notamment par la distribution de colis alimentaires et l'organisation de collectes et de manifestations pour soutenir les foyers en difficulté de la Commune. Les bénéficiaires des aides sont orientés par les travailleurs sociaux après évaluation des situations. Afin de maintenir son action, l'association l'Accueil La Roque sollicite le versement d'une subvention de 2 500 € pour l'exercice 2026.

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés (10) Jean-Pierre SERRUS quitte la séance. Maria RAT ne prenant pas part au vote.

APPROUVE le versement d'une subvention de 2 500 € à l'association l'Accueil La Roque pour l'exercice 2026.

Ainsi fait et délibéré, aux jour, mois et an susdits.
Pour copie conforme.

La Présidence de séance

Charlotte VADEBLE



La Secrétaire de séance :

Charlotte VADEBLE

Acte rendu exécutoire

Après télétransmission le 15/06/26

Publication/notification le 15/06/2026.

REÇU EN PREFECTURE

le 16/06/2026

Application agréée E-legalite.com